

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

Dénomination Sociale: AIGLE D'AFRIQUE

Forme Juridique : SARL

Objet : La société a pour objet:

Autres services personnels n.c.a - S960004 (Fabrication des savons et des détergents synthétiques ; Fabrication de cosmétique ; • • Fabrication d'autres produits chimiques quotidiens (à l'exception des produits chimiques contrôlés et des produits chimiques dangereux) ; • Services de conseil en technologie de l'information; • Vente en gros des produits de nettoyage, produits cosmétique et d'hygiène; • Vente en détail des produits de premières nécessités pour le nettoyage ; • Location de terrains (à l'exclusion des services d'entreposage) ; • Importation et exportation des produits de premières nécessité, des marchandises (à l'exception des marchandises sous licence et approuvées); • Technologie importation et exportation; • Vente des machines et d'équipements ; Fabrication des produits d'hygiène bucco-dentaire. Et généralement, toutes opérations commerciales, civiles, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social pour en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement).

Siege social : siège social à Niamey ; Quartier Balafon, 90 72 00 00.
(République du Niger),

Capital social : 10.000. 000 CFA

Gérée par : NIANDOU HASSANE Moussa

Durée : 99 ans à compter du 22/07/2024

Dépôt au Greffe Immatriculation: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro

NE-NIM-01-2024-B12-00274 en date du 22/07/2024.

